COMMUNE DE MAXENT
Ille-et-Vilaine

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260702-2026058-DE

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13
L'an deux mil vingt-six, le deux juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange PRIOUL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2026 .
Présents : Julien BLANCHET, Sophie BLEJEAN, Soizic BLOT, Pierrette DANIEL, Dalila JAZUEL, Sylvain GEORGES, Audrey HIROU-ROBERT, Emmanuel MONVOISIN, Ange PRIOUL, Sébastien RAOULT, Etienne ROUAUD, Pierre-Ellin SILVESTRE, Emilie THAUNAY.
Secrétaire de séance : Pierrette DANIEL.
Absents : Maëlys BARBIER, Christophe JICQUEL.

2026-058 : Marché de prestations de services d'assurances : choix du prestataire : autorisation de signature.
Le cabinet ARIMA a été chargé d'une mission d'audit et d'assistance à l'organisation d'un appel à concurrence afin d'optimiser les couvertures, la gestion et le coût des contrats de la commune sur les risques suivants :
-lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes
-lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes
-lot 3 : assurance des véhicules à moteur et des risques annexes
-lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité, des agents et des élus
La remise en concurrence du marché de prestations de services d'assurance a donc été effectuée. Le cabinet ARIMA a établi un rapport d'analyse avec classement des offres selon les critères suivants :

Critères	Pondération
1- Valeur technique de l'offre	55
2- Prix	45

11 offres ont été remises.

LOT	Propositions
1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes	Offres remises : 2 Proposition : SMACL Offre de base pour un montant de 6 166,24 € TTC.
2 : assurance des responsabilités et des risques annexes	Offres remises : 3 Proposition : PNAS/AREAS Offre de base pour un montant de 1 406,81 € TTC.
3 : assurance des véhicules et des risques annexes	Offre remise : 1 Proposition : SMACL Offre de base pour un montant de 2 479,86 € TTC. Offre de base + prestation supplémentaire n°1 (auto-collaborateurs) pour un montant de 2 970,06 € TTC. Offre de base + prestation supplémentaire n°2 (bris de machine) pour un montant de 3 010,86 € TTC. Offre de base + prestation supplémentaire n°1 + prestation supplémentaire n°2 pour un montant de 3 501,06 € TTC.
4 : assurance de la protection juridique de la collectivité, des agents et des élus	Offres remises : 5 Proposition : SMACL Offre de base pour un montant de 226,80 € TTC.

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260702-2026058-DE

La durée du marché est de 48 mois à compter du 1er janvier 2027.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- De retenir :
  Pour le lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes : SMACL
  Pour le lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes *:* PNAS/AREAS
  Pour le lot 3 : assurance des véhicules et des risques annexes (offre de base+ prestations supplémentaires n°1 et n°2) : SMACL
  Pour le lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité, des agents et des élus : SMACL
- De l'autoriser à signer le marché et toutes les pièces annexes.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De retenir :
  Pour le lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes : SMACL
  Pour le lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes *:* PNAS/AREAS
  Pour le lot 3 : assurance des véhicules et des risques annexes (offre de base+ prestations supplémentaires n°1 et n°2) : SMACL
  Pour le lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité, des agents et des élus : SMACL
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et toutes les pièces annexes.

Le registre dûment signé
Le Maire, Ange PRIOUL

